MG/DEA Septembre 2017

Les logements dits sociaux devraient répondre en priorité aux besoins des plus défavorisés. Ce n'est malheureusement pas la réalité. Pour satisfaire à une demande légitime sans construire à l'infini de nouveaux logements sociaux, il faudrait changer un certains nombre de règles et d'usages ...

« 48% de occupants du logement social ne relèvent pas des publics modestes et défavorisés, les plafonds de ressources retenus pour accéder à la plus grande part du parc social ayant pour effet de rendre éligible les deux tiers de la population. » (Cour des comptes, 22/02/17)

Début 2017, **DEA** a réalisé une étude concernant des communes du N-O lyonnais confrontée à la Loi SRU qui veut leur imposer 25% de logements sociaux, souvent irréalisables et pas forcément nécessaires.

Lire le dossier ici